

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 9 juillet 2024 à 18 h 30 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Laroche, formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

les conseillers Isabelle Piché et Vasilios Karidogiannis sont absents;

sont aussi présents:

Mme Josée Bédard, directrice générale adjointe sécurité publique et services de proximité, en remplacement de M. Benoit Collette, directeur général, et ce, conformément à la résolution CE-20190320-759;

Me Sylvain Déry, greffier adjoint par intérim substitut.

CM-20240709-640

ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules

APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 9 juillet 2024 en retirant le point 11.53 de l'ordre du jour.

ADOPTÉ

CM-20240709-641

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 28 mai 2024, à 17 h 02, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules

APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:



d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 28 mai 2024 à 17 h 02.

ADOPTÉ

(SD-2024-2992)

CM-20240709-642

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 4 juin 2024, à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 4 juin 2024 à 18 h 30 avec une modification visant à remplacer «Jour du Souvenir» par «Journée des Patriotes» à la période de questions du public, pour la question de Mme Anne Arseneau.

ADOPTÉ

(SD-2024-3091)

CM-20240709-643

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 20 juin 2024, à 17 h, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet

APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 20 juin 2024 à 17 h.

ADOPTÉ

(SD-2024-3506)

CM-20240709-644

DÉPÔT - PÉTITION - PROJET DE CONSTRUCTION DE
MAISONS - CROISSANT LOUISBOURG



Le conseiller Achille Cifelli dépose une pétition des résidents du secteur Croissant Louisbourg mentionnant leur soutien au projet de construction de 5 nouvelles maisons.

CM-20240709-645

DÉPÔT - PRIX - CULTURE ET DÉVELOPPEMENT 2024

La conseillère Flavia Alexandra Novac dépose le Prix Culture et développement 2024 afin de récompenser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social pour le projet Zoom Art - quand l'art actuel prend la place de la publicité.

CM-20240709-646

DÉPÔT - RAPPORT - TABLE RÉGIONALE DE
CONCERTATION DES AÎNES DE LAVAL

La conseillère Louise Lortie dépose le rapport Concertation régionale sur le transport collectif et actif des personnes âgées de Laval daté du mois de juin 2024, de la Table régionale de concertation des aînés de Laval.

AFFAIRES NOUVELLES

Le conseiller Claude Larochelle souligne le jour du déménagement le 1er juillet et invite la population à faire appel au Service d'aide à la recherche de logement de l'Office municipal d'habitation de Laval.

Il mentionne sa participation avec sa collègue Mme Louise Lortie au Symposium du Vieux Sainte-Rose qui aura lieu du 25 au 28 juillet.

Il invite les résidents de son district à une rencontre citoyenne le mercredi 24 juillet de 18 h à 20 h au parc Champfleury.

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier rappelle que les Loisirs Sainte-Béatrice et le Relais familial d'Auteuil invitent les lavallois à venir fêter avec eux au parc des Saules et au Centre communautaire d'Auteuil les 6, 20 et 27 juillet, ainsi que les 3 et 10 août 2024 de 9 h à 14 h.

La conseillère Sandra El-Helou invite les citoyens à participer à la 8e édition du Festival des bières du 12 au 14 juillet au Centre de la nature.

Le conseiller Ray Khalil invite les citoyens le 12 juillet à la place publique de Sainte-Dorothée pour la première de la zone musicale.



La conseillère Aline Dib mentionne que des subventions et des ententes seront adoptées au conseil ce soir pour les organismes qui contribuent à l'amélioration de la vie des citoyens dans le cadre de la Politique régionale de développement social (PRDS) et remercie les services pour leur travail.

Elle adresse ses meilleurs vœux aux lavallois et lavalloises d'origine algérienne et marocaine pour la Fête de l'indépendance de l'Algérie le 5 juillet ainsi que pour la Fête du Trône le 30 juillet.

Le conseiller Nicholas Borne félicite M. Claude Farmer, organisateur du tournoi de tennis M25 qui s'est tenu au parc Saint-Victor la semaine dernière.

Il mentionne la programmation estivale regroupant de nombreuses activités gratuites de la division vie de quartier du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social ainsi que des organismes de loisirs dans les parcs. Il invite les citoyens à consulter le site Internet de la Ville.

La conseillère Flavia Alexandra Novac invite les citoyens à participer à la 28e édition du symposium de Sainte-Rose du 25 au 28 juillet. Elle souligne le travail de l'organisme pour l'organisation de cet événement.

Le conseiller Pierre Brabant souligne la somme record au montant de 128 508,90 \$, récoltée par les employés et retraités de la Ville pour la campagne Croix-Rouge qui a eu lieu au mois de mai et remercie les donateurs, bénévoles, ses collègues et tous ceux qui ont contribué à cette campagne.

Il souligne sa participation au souper du tournoi de golf de la fondation Jonathan Huberdeau et précise qu'une somme de 314 000 \$ a été recueilli au profit de la fondation de la cité de la santé avec sa collègue Mme Seta Topouzian. Il remercie M. Huberdeau et la communauté d'affaires de Laval pour leur participation et leur soutien.

Il souligne l'anniversaire de M. Lebel qui a célébré ses 100 ans et 25 années à la résidence les Marronniers.

Le conseiller David De Cotis invite les citoyens à venir laver leurs autos à la première édition du lave-o-thon qui aura lieu au Tim Hortons situé au 2070, boulevard des Laurentides le 13 juillet de 10 h à 16 h pour aider les Camps de la Fondation Tim Hortons.

Le conseiller Yannick Langlois mentionne qu'il a rencontré, en compagnie de M. Ray Khalil, les participants du Championnat ouvert jeunesse d'échecs du Canada 2024 qui se tient à l'hôtel Sheraton à Laval du 9 au 12 juillet ainsi que le Championnat ouvert d'échecs du Canada pour les adultes du 13 au 18 juillet. Il félicite l'organisateur



M. Éric Guipi Bopala, président de la Fédération québécoise des échecs qui est aussi un employé de la Ville.

La conseillère Louise Lortie mentionne sa participation à l'organisation de la première édition de la Fête des voisins à la Berge Plage-des-Îles.

Elle mentionne l'enjeu du vol de vélo et qu'elle proposera un avis de proposition pour limiter le vol de vélo par le programme Garage 529.

Elle invite les citoyens à ses rencontres citoyennes qui auront lieu le 18 juillet au parc Madeleine et le 11 août au parc Fabien.

Le conseiller Paolo Galati invite les citoyens à être prudent autour des piscines.

Il mentionne que le 3 août la communauté lavalloise d'origine marocaine organise la Fête du Trône et leur souhaite bonne fête.

La conseillère Aglaia Révelakis mentionne sa participation le 30 juin aux festivités annuelles célébrant la Fête du Canada. Elle félicite la Communauté hellénique du grand Montréal et de Laval ainsi que les bénévoles.

Elle souhaite la bienvenue à tous les nouveaux résidents de Chomedey.

Elle mentionne qu'elle a participé avec la communauté Tamoule au festival «Mega Blast and Sports Festival» le 6 juillet et remercie les organisateurs et bénévoles.

La conseillère Christine Poirier invite les citoyens à participer aux activités offertes au parc Jacques Bourdon par les Loisirs Duvernay Saint-Vincent les soirs de semaine jusqu'au 25 août.

Elle mentionne que la biblio mobile se déplace dans les parcs cet été et sera présente au parc René-Patenaude les lundis de 9 h 30 à 10 h 30.

Le conseiller Alexandre Warnet invite les citoyens au grand bazar qui aura lieu le 13 juillet organisé par l'école de danse traditionnelle Tissé Séré.

Il rappelle l'entente entre la Ville de Laval et Partage club, application mobile de partage qui vise à diminuer la consommation et à augmenter la solidarité et invite les citoyens à s'inscrire.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Pierre Anthian



Mettre à la disposition les bureaux de Ville pour loger les personnes vulnérables qui ont besoin de logement

Christian Veilleux

Christina Gaston

Parc Pie-X – réaménagement – élargissement des passages – nuisances

Richard Sauvageau

Taxes municipales – montant collecté – plan de réduction

Normand Venne

Existence du Fonds du patrimoine – plantation d’arbres sur la rue Gilles – installation de trottoirs et réaménagement du boulevard Gabriel, entre la rue Gilles et le boulevard Curé-Labelle

Valérie Bissonnette

Accumulation de déchets à l’intersection du boulevard des Laurentides et de la rue Normont – action de la Ville pour régulariser la situation à court terme

Dépôt de photos

Louis Savard

Toponymie du garage municipal secteur 3 et du bâtiment situé au 3225, boulevard Saint-Martin

Dépôt d’un document

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens souhaitant que leur question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Karen Caouette

Sylvain Lauzon

Installation des panneaux d’interdiction de stationner en tout temps – 40e Rue

Alain Labrecque

Mise à jour de travaux du Comité ad hoc sur la langue française – accès aux procès-verbaux des comités et commissions – plan pour souligner les fêtes de la Journée nationale des Patriotes

Lucie Jacob

Implantation panneaux lumineux et affiches à l’intersection du boulevard des Laurentides avec l’avenue des Perrons et l’autoroute Papineau (A-19) – sécurité des aînés – implantation du projet pilote alerte SILVER – sécurité des cyclistes

Dépôts de documents et photos

Marc-André Patenaude

Contrat d’entretien du Complexe aquatique – Demande de travailler à la table de négociation avec le Syndicat des cols bleus

George Angelopoulos

Demetrios Jimmy Angelopoulos

Place Pagé – rétrécissement de la rue et des trottoirs – sécurité – stationnement



CM-20240709-647

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13072

La greffier adjoint par intérim substitut mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13072 modifiant le Règlement L-12953 concernant la rémunération du maire et des membres du conseil de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-2433)

CM-20240709-648

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13117

La greffier adjoint par intérim substitut mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13117 décrétant l'exécution de travaux de réhabilitation de rues et d'aménagements d'espaces publics à l'entrée de la Ville de Laval par l'entremise du pont Viau et décrétant un emprunt de 21 954 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2024-2092)

CM-20240709-649

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13127

Le greffier adjoint par intérim substitut mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou



APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu:

d'adopter le Règlement numéro L-13127 décrétant la conception et la construction de la cour municipale et décrétant un emprunt de 30 000 000 \$ à cette fin.

Un débat s'engage.

Le conseiller Paolo Galati soulève une question de privilège quant au point d'ordre soulevé par le conseiller Nicholas Borne.

Le conseiller Achille Cifelli demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 13 en faveur et 6 contre:

M. Stéphane Boyer, maire et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-2649)

CM-20240709-650

NOMINATION - DIRECTRICE ADJOINTE OPÉRATION ET LIVRAISON SOLUTIONS D'AFFAIRES - INNOVATION ET TECHNOLOGIES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mme Josée Quevillon au poste de directrice adjointe opération et livraison solutions d'affaires au Service de l'innovation et des technologies, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-3185)

CM-20240709-651

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2302

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2302, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement d'espaces de détente sur la berge des Rapides-du-Cheval-Blanc, pour une période de 60 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Construction G.E.L.F. inc.
445 503,98 \$.

Les conseillers Louise Lortie et Claude Larochelle demandent que le procès-verbal fasse mention de leur dissidence.

ADOPTÉ

(SD-2024-2379)

CM-20240709-652

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2275

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2275, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de remplacement de 2 chaudières aquatubulaires au gaz naturel pour la StaRRE La Pinière, pour une période de 45 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Tuyauterie Expert inc.
480 066,62 \$;

conditionnellement à l'approbation de l'augmentation du programme triennal d'immobilisations pour le programme «56-10403 Rénovation et mise aux normes des usines d'eaux usées» par le conseil municipal.

ADOPTÉ

(SD-2024-2381)

À 20 h 50, la séance est suspendue.

À 21 h 04, la présidente Cecilia Macedo déclare la reprise de la séance.

Les conseillères Aline Dib et Aglaia Revelakis sont absentes.



CM-20240709-653

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2244

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2244, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et l'installation de structure de jeu combinée pour les aires de jeu dans divers parcs, pour une période de 6 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Équipements récréatifs Jambette inc.
466 781,25 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-2409)

À 21 h 06, la conseillère Aline Dib reprend son siège.

CM-20240709-654

CESSION DE CONTRAT - CONTRAT SP-29939

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la cession du contrat SP-29939 par SAIS Interconnexion inc. (numéro d'entreprise du Québec (NEQ) 1172377021) à SAIS Interconnexion inc. (numéro d'entreprise du Québec (NEQ) 1179367124), et ce, jusqu'à la fin prévue dudit contrat et selon le montant disponible entre le montant actuellement payé et facturé, moins le montant adjugé.

ADOPTÉ

(SD-2024-2510)

CM-20240709-655

APPROBATION - RAPPORT SUR L'AIDE VERSÉE -
PROGRAMME D'AIDE AUX ENTREPRISES



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le rapport sur l'aide versée du 1er janvier 2023 au 31 mars 2024 dans le cadre du programme d'aide aux entreprises prévu au Règlement L-12883 et d'autoriser la publication dudit rapport sur le site Internet de la Ville.

ADOPTÉ

(SD-2024-1236)

CM-20240709-656

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - IMMEUBLES, PARCS ET ESPACES PUBLICS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'approuver crédits supplémentaires au montant de 58 936,19 \$ requis pour défrayer le coût des honoraires supplémentaires de DMA architectes s.e.n.c.r.l. pour les services professionnels rendus suite au contrat OS-SP-29963 qui lui a été confié par la résolution CM-20200901-754 pour le projet de la mutualisation du Cosmodôme et du Musée de la santé Armand-Frappier.

ADOPTÉ

(SD-2024-2811)

CM-20240709-657

RÉSOLUTION ABROGÉE - TOPONYMIE - RUE LÉON-GAUMONT

ATTENDU QUE, par sa résolution 2011/170, le conseil changeait le nom de la rue située sur les lots 1 222 299, 1 222 300, 4 006 232, 4 247 372, 4 285 948, 4 285 949, 4 285 950, 4 285 951, 4 512 539, 4 601 795 et sur une partie du lot 1 221 767 du cadastre du Québec, de «boulevard St-Elzéar Ouest» à rue «Léon-Gaumont»;

ATTENDU QUE ce changement de nom, qui aurait un impact sur 26 adresses civiques liées à des entreprises situées en front de cette voie de circulation, n'a jamais été officialisé et qu'aucun problème ou enjeu relié à cette situation n'a été recensé;

ATTENDU QUE le boulevard Saint-Elzéar Ouest a été identifié



comme un chemin fondateur de la Ville et qu'en matière de patrimoine et de toponymie, il est de plus en plus reconnu de préserver les tracés et les chemins fondateurs;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'abroger la résolution 2011/170.

ADOPTÉ

(SD-2024-2158)

CM-20240709-658

RÉSOLUTION AMENDÉE - AUTORISATION - MANDAT -
CONTRAT SP-30143

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20240507-459, le conseil autorisait Cima+ s.e.n.c. à préparer les études, plans et devis, les documents d'appel d'offres et la surveillance bureau lors des travaux dans le cadre du projet d'implantation de chambres souterraines de régulation de pression sur le réseau d'aqueduc de la Ville de Laval, au montant de 717 648,37 \$;

ATTENDU QUE les honoraires professionnels pour la phase de surveillance bureau lors des travaux tels que décrits dans l'offre de service, au montant de 50 850 \$, avant taxes, aurait dû être inclus dans le montant total de l'octroi du mandat;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier

APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'amender la résolution CM-20240507-459 afin qu'elle se lise comme suit:

«d'autoriser Cima+ s.e.n.c. à préparer les études, plans et devis, les documents d'appel d'offres et la surveillance bureau lors des travaux, dans le cadre d'un projet d'implantation de chambres souterraines de régulation de pression sur le réseau d'aqueduc de la Ville de Laval, au montant de 776 113,16 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat SP-30143, lot 1.».

ADOPTÉ

(SD-2024-2836)



CM-20240709-659

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30229

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Les Services EXP inc. à effectuer un mandat de services professionnels de laboratoire pour des études géotechniques et de caractérisations environnementales sur les avenues Rodrigue-Bourdages, Mondor et Suzanne et les rues Bergevin, du Cresson, Dyonnet, Claude, Malard et Ambroise, dans le cadre du programme de reconstruction des infrastructures souterraines 2026, prévus au contrat OS-SP-30229, au montant de 501 556,70 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-2858)

CM-20240709-660

**CONVENTION DE BAIL EN FAVEUR DE LA VILLE - LA
FABRIQUE DE LA PAROISSE DU BON PASTEUR**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de bail à intervenir entre La Fabrique de la Paroisse du Bon Pasteur et la Ville de Laval concernant la location des locaux du sous-sol de l'église du Bon pasteur, située au 400, rue Laurier, d'une superficie de 1107,22 mètres carrés, pour une période de 5 ans, rétroactivement du 1er novembre 2022 au 31 octobre 2027, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans ce bail et d'autoriser la publication d'un avis de bail au Registre foncier du Québec sur le lot 1 168 299 du cadastre du Québec quant à ce bail;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou le greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes;

d'autoriser le directeur du Service des immeubles, parcs et espaces publics ou son remplaçant à signer l'avis de bail à être publié au Registre foncier du Québec sur le lot 1 168 299 dudit cadastre.

ADOPTÉ

(SD-2024-2432)



CM-20240709-661

SUBVENTION - COSMODÔME

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer une subvention au montant de 207 400 \$ au Cosmodôme pour la recherche, le développement et la réalisation de ses activités pour l'année 2024.

ADOPTÉ

(SD-2024-2840)

CM-20240709-662

**MODIFICATIONS - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS - 2024-2025-2026**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'approuver les modifications suivantes au programme triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2025-2026 pour les projets suivants:

l'ajout du projet «70-00053 Pavillon Bois de l'Équerre», au montant de 13 588 000 \$;

le retrait du projet «54-00082 Travaux de réfection et d'aménagement fonctionnel au 3225, boulevard Saint-Martin Est (Poste Gendarmerie de l'Est - PGE)», au montant de 13 500 000 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3064)

CM-20240709-663

**RAPPORT ANNUEL 2023 - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 -
SÉCURITÉ INCENDIE**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant



et résolu à l'unanimité:

d'approuver le Rapport annuel 2023 ainsi que le Rapport d'activités 2023 du Service de sécurité incendie de Laval;

d'autoriser la greffière à transmettre les rapports au ministre de la Sécurité publique du Québec.

ADOPTÉ

(SD-2024-3018)

CM-20240709-664

RADIATION - HYPOTHÈQUE - LOT 1 785 117

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

de consentir à la radiation de l'hypothèque publiée au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous le numéro 14 250 601 contre le lot 1 785 117 du cadastre du Québec;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-3160)

CM-20240709-665

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2214

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2214, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'entretien des équipements et la fourniture des produits chimiques nécessaires au contrôle de la qualité d'eau des tours de refroidissement, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Corporation Rochester Midland Canada
510 223,36 \$.



ADOPTÉ

(SD-2024-2420)

CM-20240709-666

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-144

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre de l'acquisition de pièces et services pour équipements mobiles, prévus au contrat DOS-144, les modifications suivantes:

des quantités supplémentaires à General Bearing Services inc. au montant de 37 059,83 \$ pour le lot 1 et au montant de 11 624,49 \$ pour le lot 2, dont les détails apparaissent aux rapports du Service de la gestion de l'eau datés du 30 avril 2024 joints au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-2672)

CM-20240709-667

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2197

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2197, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de logiciels bureautiques variés avec support et maintenance, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Solutions informatiques InSo inc.

1 092 553,72 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-2696)

CM-20240709-668

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2251



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2251, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services d'hygiène et salubrité (entretien ménager) du poste de la gendarmerie de l'Ouest, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Entretien Mana inc.
730 068,94 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-2781)

CM-20240709-669

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-683

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat DOS-683 pour le service de location et de transport de conteneurs transrouliers, les modifications suivantes:

des quantités supplémentaires à WM Québec inc. au montant de 355 272,75 \$ pour le lot 1 et au montant de 87 381 \$ pour le lot 2, dont les détails apparaissent aux rapports du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté datés du 9 mai 2024 joints au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-2872)

CM-20240709-670

CRÉDITS - BONIFICATION DU CONTRAT DOS-523

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois



et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits au montant de 129 168,69 \$ pour la bonification du contrat DOS-523 relatif à des travaux d'infrastructures souterraines d'égout et d'aqueduc, programmation 2022-2023, groupe 1.

ADOPTÉ

(SD-2024-2759)

CM-20240709-671

DÉPENSE - BONIFICATION DU CONTRAT DOS-523

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser une dépense pour la bonification n'excédant pas 141 456,56 \$ en lien avec l'avenant AFP-18-B présenté au rapport de reddition de comptes du contrat DOS-523 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-2759)

CM-20240709-672

**APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - HOCKEY
RÉGION LAVAL**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati

APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Hockey Région Laval concernant le versement d'une subvention au montant de 240 000 \$ pour la réalisation des activités de hockey à Laval, pour l'année 2024;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-578)



CM-20240709-673

**NOMINATIONS - COMITÉ CONSULTATIF SUR LES
RELATIONS INTERCULTURELLES DE LAVAL**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Louise Lortie

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mme Carine Haddad pour agir à titre de membre indépendante au sein du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable;

d'inscrire Mme Christina Kabongo à la liste de réserve dudit comité afin de combler toute vacance qui pourrait survenir au cours des 2 prochaines années.

ADOPTÉ

(SD-2024-3169)

À 21 h 30, la conseillère Aglaia Revelakis reprend son siège.

CM-20240709-674

**ADOPTION - MANDAT RÉVISÉ - COMITÉ CONSULTATIF
SUR LES RELATIONS INTERCULTURELLES DE LAVAL**

ATTENDU QUE la Politique-cadre en matière de gouvernance de la Ville de Laval prévoit que le Secrétariat de la gouvernance procède périodiquement à une révision ou à des ajustements des mandats des instances internes pour améliorer leur fonctionnement;

ATTENDU QU'en décembre 2023, le Secrétariat a exposé les défis de recrutement auxquels fait face la Ville pour combler des postes au sein de ses comités (présentation au caucus du 5 décembre). Dans ce contexte, il est proposé d'offrir une plus grande flexibilité quant au nombre de membres constituant un comité, en prenant en compte les besoins contextuels des instances et la mobilisation citoyenne à l'égard de leur mandat. De plus, afin de faciliter le bon déroulement des travaux des comités en cas d'absence de la présidence, il est proposé de désigner une vice-présidence;

ATTENDU QUE cette révision du mandat du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval (le «CCRIL») servira de projet pilote pour les autres comités consultatifs de la Ville;

ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance recommande d'adopter le mandat révisé du CCRIL, joint au sommaire décisionnel,



qui remplace le mandat de ce comité approuvé par la résolution CM-20240109-45;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu:

d'adopter le mandat révisé du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval joint au sommaire décisionnel.

Un débat s'engage.

La conseillère Louise Lortie propose un amendement afin que le projet pilote soit uniquement de nommer une vice-présidence au Comité consultatif sur les relations interculturelles.

Le conseiller Claude Larochelle appuie l'amendement.

Le conseiller Ray Khalil demande le vote sur l'amendement, lequel est rejeté par une un compte de 6 en faveur et de 13 contre:

les conseillers David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de l'amendement;

M. Stéphane Boyer, maire et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent contre l'amendement.

ADOPTÉ

(SD-2024-3171)

CM-20240709-675

OCTROI - CONTRAT DOS-2484

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-2484, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services de solutions de paiements en ligne PayFacto, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Paiements PayFacto inc.
722 995 \$.



ADOPTÉ

(SD-2024-2881)

CM-20240709-676

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2043

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2043, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le contrat de conception et la construction d'un jeu d'eau au parc de Chopin, pour une période de 12 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Limoges et Fils inc.
874 792,88 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1888)

CM-20240709-677

RENOUVELLEMENT - NOMINATIONS - COMITÉ FONDS
D'ÉCONOMIE SOCIALE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de renouveler les nominations de MM. Didier Fleury et François Hembert ainsi que Mmes Louise Hodder et Jeanne Bugnon à titre de membres indépendants au sein du Comité Fonds d'économie sociale, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable;

de renouveler la nomination de M. Didier Fleury à titre de président du Comité Fonds d'économie sociale, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2024-3368)

CM-20240709-678

ADOPTION - RAPPORTS FINAUX - COMMISSION DE LA
GOUVERNANCE



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis

et résolu à l'unanimité:

d'adopter les rapports finaux de la Commission de la gouvernance concernant les organismes suivants:

Complexe Multi-Sports de Laval inc.;
La Chambre de commerce et d'industrie de Laval;
Théâtre Incliné inc.

ADOPTÉ

(SD-2024-3373)

CM-20240709-679

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2292

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2292, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de compteurs d'eau de différents diamètres, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Compteurs d'eau du Québec (Labrecque Langlois inc.)
lot 1
683 001,53 \$;

Les Compteurs Lecomte ltée
lot 2
644 736,87 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-2795)

CM-20240709-680

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2252

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant



et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2252, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les services d'entretien ménager du Complexe aquatique et du Centre sportif Honoré-Mercier, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Services d'entretien ménager Vimont inc.
lot 1
1 514 738,14 \$;

Service d'entretien Globel (4182901 Canada inc.)
lot 2
211 255,07 \$.

Les conseillers David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Louise Lortie et Claude Larochelle demandent que le procès-verbal fasse mention de leur dissidence.

ADOPTÉ

(SD-2024-2878)

CM-20240709-681

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1723

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1723, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour un contrat à exécution sur demande pour les services professionnels d'une agence intégrée en communications et marketing, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Tam-Tam Publicité inc.
1 208 387,25 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-2951)

CM-20240709-682

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2390

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne



et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2390, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement d'un espace multisports aux parcs René-Patenaude et Kennedy, pour une période de 14 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Promovert Aménagement
363 608,44 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3074)

CM-20240709-683

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2399

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2399, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de reconstruction de trottoirs sur les rues Elaine, Maria et les boulevards des Laurentides, des Prairies, Samson, Marc-Aurèle-Fortin et des Oiseaux ainsi que la rue Marconi et le Complexe aquatique de Laval, pour une période de 14 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Uniroc Construction inc.
2 039 720,35 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3142)

CM-20240709-684

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1973

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1973, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les ententes-cadres de services professionnels en ingénierie pour les projets de décarbonation, d'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques et



pour divers projets de construction et de rénovation, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Martin Roy et Associés inc.

lot 1
4 599 000 \$;

MLC Associés inc.

lot 2
3 449 250 \$;

de rejeter les soumissions reçues pour le lot 3 et d'annuler le lot 3 dudit contrat.

ADOPTÉ

(SD-2024-3182)

CM-20240709-685

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-975

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre des contrats à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information, prévus au contrat DOS-975, les modifications suivantes:

des quantités supplémentaires au montant de 620 865 \$ à Cofomo inc. pour le lot 2, dont le détail apparaît au rapport du Service de l'innovation et des technologies daté du 17 mai 2024 joint au sommaire décisionnel;

des quantités supplémentaires au montant de 1 378 550,25 \$ à Conseillers en gestion et informatique CGI inc. pour le lot 4, dont le détail apparaît au rapport du Service de l'innovation et des technologies daté du 6 mai 2024 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-3220)

CM-20240709-686

AUTORISATION - CRÉDITS - CONTRAT DOS-1360

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits au montant de 478 296 \$ à Pre Labs inc., requis pour défrayer le coût d'acquisition de 200 vestes pare-balle pour le Service de police, dans le cadre du contrat DOS-1360 pour l'acquisition d'équipements de protections balistiques.

ADOPTÉ

(SD-2024-2660)

CM-20240709-687

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-29222

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant 188 303,35 \$ à AtkinsRéalisis inc. pour défrayer le coût des services d'ingénieurs-conseils en lien avec les travaux de remplacement et l'ajout d'infrastructures municipales sur l'avenue Ampère, entre les boulevards de la Concorde et Cartier, ainsi que sur une partie des rues de Clairvaux, Léo-Lacombe, de Noirmoutier, Chartres, François-Souillard, Branly et le boulevard Robin, prévus au contrat OS-SP-29222, dans le cadre du projet urbain structurant Concorde, Règlement L-12740.

ADOPTÉ

(SD-2024-3261)

CM-20240709-688

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - ENVIRONNEMENT ET
ÉCOCITOYENNETÉ

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser une dépense au montant de 724 448,85 \$ pour l'acquisition de bacs requis dans le cadre de l'automatisation des collectes et d'implantation du service de collecte des matières organiques, phase II, en lien avec le contrat DOS-1949 concernant l'acquisition et le service de maintenance des bacs de la Ville.



ADOPTÉ

(SD-2024-3009)

CM-20240709-689

MANDAT RÉVISÉ - COMITÉ SUR L'ACCÈS À
L'INFORMATION ET LA PROTECTION DES
RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le mandat révisé du Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels (CAIPRP) joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-3291)

CM-20240709-690

NOMINATIONS - COMITÉ SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION
ET LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

ATTENDU QUE l'article 8.1 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la «Loi sur l'accès») prévoit qu'un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels est chargé de soutenir l'organisme public dans l'exercice de ses obligations en vertu de la Loi sur l'accès;

ATTENDU QUE l'article 8.1 de la Loi sur l'accès prévoit que ce comité relève du directeur général et qu'il se compose de la personne responsable de l'accès aux documents, de celle responsable de la protection des renseignements personnels et de toute autre personne dont l'expertise est requise, incluant le cas échéant, le responsable de la sécurité de l'information et le responsable de la gestion documentaire;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer les membres du Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels (CAIPRP);

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:



de nommer les postes ci-dessous mentionnés à titre de membres statutaires ou de membres invités, pour siéger au Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels (CAIPRP), suite à l'adoption du mandat révisé:

à titre de membres statutaires:

- responsable de l'AIPRP du Service du greffe;
- responsable de l'AIPRP du Service de police;
- substituts de l'AIPRP du Service du greffe;
- chef de division de la gestion documentaire du Service du greffe;
- coordonnateur à la Loi d'accès et à la protection des renseignements personnel du Service du greffe;
- conseiller expert en sécurité de l'information du Service de l'innovation et des technologies;
- chef de la sécurité de l'information du Service de l'innovation et des technologies;

à titre de membres invités:

- avocat désigné pour représenter le Service de police;
- membre de la direction du Bureau de la résilience municipale;
- responsable de la sécurité physique des immeubles du Service des immeubles, parcs et espaces publics;
- conseiller support aux opérations et système du Service du greffe;
- avocat du Service des affaires juridiques;
- coordonnateur développement logiciel du Service de l'innovation et des technologies;
- toute autre personne dont l'expertise est requise pour l'exercice du mandat du CAIPRP.

ADOPTÉ

(SD-2024-3291)

CM-20240709-691

**QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT SP-29939**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre de l'acquisition de fourniture et d'installation de câblage réseau de marque Belden ou équivalent et de fibre optique extérieure, prévus au contrat SP-29939, la modification suivante:

des quantités supplémentaires à SAIS Interconnexion inc. au montant de 206 955 \$, dont le détail apparaît au rapport du Service de l'innovation et des technologies daté du 22 avril 2024 joint au sommaire décisionnel;

ADOPTÉ



(SD-2024-2442)

CM-20240709-692

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2347

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2347, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de 2 génératrices mobiles 100kW, 347/600V/3ph/60Hz, pour une période de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Simson-Maxwell
463 119,30 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-2737)

CM-20240709-693

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1860

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1860, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la mise en place d'une solution de gestion des candidatures (ATS) en mode SaaS, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Trajectoire RH Canada inc.
1 200 051,56 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-2912)

CM-20240709-694

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2352

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2352, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux sur demande de réfection de coupes de pavages et de travaux de correction, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

G. Lavoie et fils inc.
5 650 000 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-2935)

CM-20240709-695

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2331

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2331, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'équipements aquatiques spécialisés, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

AQUAM Spécialiste Aquatique inc.
lot 1
289 025,71 \$;

lot 2
190 007,98 \$;

lot 3
64 855,35 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-2937)

CM-20240709-696

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2115

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois



et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2115, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces, fabrication sur mesure et aménagements véhiculaires, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Zone technologie inc.

lot 1

794 799,18 \$;

lot 3

795 151 \$;

lot 4

204 467,37 \$;

Contrôles véhiculaires Protek inc.

lot 2

498 163,78 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3015)

CM-20240709-697

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2260

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne

APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2260, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection des revêtements de protection en vrac d'aires de jeu dans divers parcs, pour une période de 24 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Lanco Aménagement inc.

594 334,52 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3057)

CM-20240709-698

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2387

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier



APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2387, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement d'aires d'exercices pour chiens au parc Berthiaume-Du Tremblay et sur la rue de la Plage-Venise, pour une période de 120 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Excavation P. Dupras inc.
733 111,64 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3338)

CM-20240709-699

APPROBATION - PROJET DE DÉCONTAMINATION - LOTS 1 640 775, 1 640 776 ET 1 653 870 - ÉDIFICE 700 LAURENTIDES S.E.C.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le projet de décontamination des lots 1 640 775, 1 640 776 et 1 653 870 du cadastre du Québec situés aux 700, 798, 802 et 804, boulevard des Laurentides, de l'entreprise Édifice 700 Laurentides S.E.C., présenté dans le cadre du programme d'aide financière ClimatSol-Plus - Volet 2;

d'autoriser le directeur du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à signer et à déposer la demande d'aide financière auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) visant à réaliser le projet de décontamination desdits lots.

ADOPTÉ

(SD-2024-3196)

CM-20240709-700

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2346

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou



et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2346, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la livraison de chlore gazeux en cylindre de 907,2 kg pour les stations d'eau potable, pour une période de 12 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Brenntag Canada inc.
845 279,89 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3434)

CM-20240709-701

AUTORISATION - DÉPENSES - POLICE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

de déléguer au directeur du Service de police le pouvoir d'autoriser des déboursés au montant estimé de 1 338 952 \$ pour l'achat d'essence, par carte de crédit, pour l'année 2024.

ADOPTÉ

(SD-2024-3387)

Les discussions sur le point 11.53 sont reportées à une séance ultérieure.

CM-20240709-702

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30070

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Shellex Groupe Conseil inc. à effectuer un mandat de services professionnels pour la réalisation d'une étude, de plans et devis ainsi que des services durant la construction de dos d'âne sur le territoire de la Ville de Laval, à savoir:

la phase A «études, plans et devis» pour réaliser les études et les plans et devis du projet, au montant de 296 092,82 \$;



la phase B «réalisation - soutien technique» vise à réaliser le soutien technique durant la réalisation des travaux, au montant de 49 655,40 \$, ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation légale des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder au volet de la phase A «études, plan et devis»;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30070, lot 4.

ADOPTÉ

(SD-2024-3394)

CM-20240709-703

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-29574

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 7 473,38 \$, à Blouin Beauchamp Architectes, requis pour défrayer le coût des services professionnels rendus suite au mandat qui lui a été confié par la résolution CM-20200407-350 dans le cadre du contrat OS-SP-29574 pour les services professionnels d'architectes pour la préparation des études, plans et devis ainsi que les services durant la construction pour le projet de réfection majeure à la piscine, à la pataugeoire et au chalet du parc Berthiaume-Du Tremblay, incluant les jeux d'eau.

ADOPTÉ

(SD-2024-3242)

CM-20240709-704

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DOS-852

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 8 554,90 \$ requis pour défrayer le coût des frais additionnels de NUA Office inc. pour la livraison de mobilier pour les nouveaux locaux du poste de la gendarmerie de l'Ouest (PGO) situés au 2455, boulevard Curé-Labelle.



ADOPTÉ

(SD-2024-3265)

CM-20240709-705

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30143

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser AtkinsRealis Canada inc. à procéder à un mandat de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis dans le cadre du projet de travaux de mise à niveau de centres de contrôle de moteurs dans les stations d'eau potable et les StaRRE - Usine de filtration Pont-Viau, au montant de 259 268,63 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30143, lot 2.

ADOPTÉ

(SD-2024-3267)

CM-20240709-706

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT DOS-1757

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier

APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 285 299,53 \$ pour la contingence du contrat DOS-1757 relatif à des travaux de réfection des trémies de stockage des gâteaux de boues déshydratées TS-551 et TS-552.

ADOPTÉ

(SD-2024-3324)

CM-20240709-707

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30143

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois



APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Tetra Tech QI inc. à effectuer la préparation des plans et devis dans le cadre du projet de remplacement des groupes motopompes diesels et électriques de haute-pression à la station d'eau potable Chomedey, pour le contrat à exécution sur demande pour des services professionnels d'ingénieurs-conseils relatifs aux ouvrages d'assainissement des eaux usées et de production d'eau potable, prévus au contrat OS-SP-30143, au montant de 377 545,71 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30143, lot 3.

ADOPTÉ

(SD-2024-3343)

CM-20240709-708

PROCOLE D'ENTENTE - MÎLES LIEUX ENSEMBLE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Louise Lortie

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre Ville de Laval et M'Îles Lieux Ensemble concernant le versement d'une subvention maximale de 277 937 \$ pour la réalisation du projet «Soutien des concertations locales, intersectorielles, multiréseaux - M'Îles Lieux Ensemble 2024-2026», et ce, dans le cadre du protocole d'entente conclu avec la Fondation Lucie et André Chagnon pour la mise en oeuvre du plan d'action de la Politique régionale de développement social (PRDS), tel que recommandé par le Comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-3309)

CM-20240709-709

PROCOLE D'ENTENTE - COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE CHOMEDEY

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Comité de développement local de Chomedey concernant le versement d'une subvention maximale de 241 156 \$ pour la réalisation du projet «Soutien des concertations locales, intersectorielles, multiréseaux - Comité de développement local de Chomedey 2024-2026», et ce, dans le cadre du protocole d'entente conclu avec la Fondation Lucie et André Chagnon pour la mise en oeuvre du plan d'action de la Politique régionale de développement social (PRDS), tel que recommandé par le Comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-3309)

CM-20240709-710

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - ASSOCIATION
LAVALLOISE DE PARENTS ET AMIS POUR LE BIEN-ÊTRE
MENTAL INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et l'Association lavalloise de parents et amis pour le bien-être mental inc. concernant le versement d'une subvention maximale de 483 582 \$ pour la réalisation du projet «Un phare pour améliorer la santé mentale de notre population»;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-3411)

CM-20240709-711

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - JEUNES AU
TRAVAIL



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre Ville de Laval et Jeunes au travail concernant le versement d'une subvention maximale de 334 585 \$ pour la réalisation du projet «Mises aux normes et rénovations des infrastructures de la ferme Jeunes au travail»;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-3411)

CM-20240709-712

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - STIMULEARTS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre Ville de Laval et StimuleArts concernant le versement d'une subvention maximale de 208 753 \$ pour la réalisation du projet «Soutien à la relocalisation»;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-3411)

CM-20240709-713

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2420

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati

APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:



d'adjuger le contrat DOS-2420, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la livraison de produits chimiques pour les stations d'eau potable (sulfate d'aluminium, silicate de sodium, aluminat de sodium, polychlorure d'aluminium), pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Produits chimiques Chemtrade Canada ltée
lot 1
6 272 748,56 \$;

Brenntag Canada inc.
lot 2
354 410,44 \$;

lot 3
8 820,88 \$;

Kemira Water Solutions Canada inc.
lot 4
373 381,31 \$;

lot 5
184 592,36 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3230)

CM-20240709-714

INDEMNITÉ MAJORÉE - EXPROPRIATION - LOT 6 583 315

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la majoration de 210 224 \$ de l'indemnité prévue pour l'acquisition du lot 6 583 315 (anciennement le lot P.4 202 508) du cadastre du Québec, nécessaire à des fins d'aménagement de la Promenade Plantée.

ADOPTÉ

(SD-2024-3317)

CM-20240709-715

**APPROBATION - CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS
COUR QUANT À L'INDEMNITÉ DÉFINITIVE
D'EXPROPRIATION**



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval et 4382315 Canada inc., leurs représentants, successeurs ou ayant droit, concernant l'acquisition du lot 6 583 315 (anciennement le lot P.4 202 508) du cadastre du Québec, d'une superficie de 336,5 mètres carrés, au montant de 403 800 \$, contre une partie des lots 1 642 253 et 4 202 512 (lots projetés 6 587 124 et 6 587 126) dudit cadastre, d'une superficie totale approximative de 297,9 mètres carrés, au montant de 357 480 \$, propriétés de Ville de Laval, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 23 mai 2024 sous le numéro 7504 de ses minutes, ledit échange étant avec soulte en faveur de la partie expropriée au montant de 46 320 \$, selon les termes et conditions mentionnés à la convention, nécessaire à des fins d'aménagement de la Promenade Plantée;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-3317)

CM-20240709-716

EXCLUSION DU DOMAINE PUBLIC ET FERMETURE DE RUE
- LOTS 1 642 253 ET 4 202 512

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

de fermer une partie de la rue du Pont-Viau, soit une partie des lots 1 642 253 et 4 202 512 (lots projetés 6 587 124 et 6 587 126) du cadastre du Québec, et d'exclure ces lots du domaine public.

ADOPTÉ

(SD-2024-3317)



CM-20240709-717

**HAUSSE - BUDGETS DES REVENUS ET D'AFFECTION -
ACQUISITION - LOT 6 583 315**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver une hausse du budget des revenus d'un montant de 220 450 \$ provenant de la cession d'une partie des lots 1 642 253 et 4 202 512 du cadastre du Québec, et d'augmenter en conséquence le budget des affectations pour le paiement comptant des immobilisations afin de procéder à l'acquisition d'une partie du lot 6 583 315 dudit cadastre, nécessaire à des fins d'aménagement de la Promenade Plantée.

ADOPTÉ

(SD-2024-3317)

CM-20240709-718

OCTROI - CONTRAT DOS-2412

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-2412, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de maintenance et le support technique pour la plateforme numérique Info-Stationnement, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services du 22 mai 2024 et des documents de demande de prix:

Sidekick Interactive inc.
693 201,16 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-2845)

À 22 h 16, la conseillère Sandra El-Helou quitte son siège.

CM-20240709-719

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30143

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Tetra Tech QI inc. à procéder à la préparation d'études, de plans et devis, des documents d'appel d'offres ainsi que la surveillance bureau lors des travaux d'implantation de chambres souterraines de sectorisation, phase 3, sur le réseau d'aqueduc de la Ville de Laval, à savoir:

la phase A «plans et devis» pour la préparation des études, plans et devis et des documents d'appel d'offres dudit projet, au montant de 511 336,24 \$;

la phase B «surveillance» pour le soutien technique de surveillance bureau lors des travaux, au montant de 86 231,25 \$;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder au volet de la phase A «plans et devis»;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30143, lot 3.

ADOPTÉ

(SD-2024-3349)

CM-20240709-720

DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT L-13111

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13111 modifiant le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée ainsi que les travaux connexes.

(SD-2024-726)

CM-20240709-721

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13128

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13128 modifiant le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée ainsi que les travaux connexes.

(SD-2024-2882)

CM-20240709-722

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13129



de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13129 imposant une redevance pour favoriser la remise en culture des terres agricoles non exploitées et constituant le Fonds de remise en culture.

(SD-2024-2230)

CM-20240709-723

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13134

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13134 modifiant le Règlement L-6070 régissant la circulation et la sécurité routière sur les chemins publics.

(SD-2024-3361)

CM-20240709-724

CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-12999

de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 27, 28, 29, 30 et 31 mai 2024 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-12999 préparé par le Service du greffe le 4 juin 2024.

(SD-2024-2693)

CM-20240709-725

CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-13000

de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 27, 28, 29, 30 et 31 mai 2024 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13000 préparé par le Service du greffe le 4 juin 2024.

(SD-2024-2695)

CM-20240709-726

CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-13093

de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 27, 28, 29, 30 et 31 mai 2024 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13093 préparé par le Service du greffe le 4 juin 2024.

(SD-2024-2774)

CM-20240709-727

CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-13105



de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 27, 28, 29, 30 et 31 mai 2024 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13105 préparé par le Service du greffe le 4 juin 2024.

(SD-2024-2775)

CM-20240709-728

REMBOURSEMENT DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN

de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au sommaire décisionnel, et traitées par le Service des finances durant le mois de mai 2024 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2024, tel que requis par l'article 22 du Règlement L-12315 concernant le remboursement des dépenses de recherche et de soutien.

(SD-2024-2495)

CM-20240709-729

DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES - DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN - JANVIER À AVRIL 2024

de prendre acte des rapports de reddition de comptes des conseillers municipaux ainsi que de la liste des remboursements des dépenses de recherche et de soutien autorisés par la municipalité pour la période de janvier à avril 2024.

(SD-2024-3044)

CM-20240709-730

LISTE DES CONTRATS - MAI 2024

de prendre acte de la liste des contrats pour le mois de mai 2024, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement le 20 juin 2024, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2024-3426)

CM-20240709-731

DÉPÔT - ÉTATS COMPARATIFS NON CONSOLIDÉS ET RÉSULTATS PRÉVISIONNELS - EXERCICE FINANCIER 2024



de prendre acte des états comparatifs non consolidés pour la période du 1er janvier au 30 avril 2024 et des résultats prévisionnels pour l'exercice financier 2024, comme ils sont préparés par la trésorière et directrice du Service des finances.

(SD-2024-3307)

CM-20240709-732

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT L-13111

La conseillère Christine Poirier donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13111 modifiant le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée ainsi que les travaux connexes.

(SD-2024-726)

CM-20240709-733

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13128

Le conseiller Alexandre Warnet donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13128 modifiant le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée ainsi que les travaux connexes.

(SD-2024-2882)

CM-20240709-734

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13129

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13129 imposant une redevance pour favoriser la remise en culture des terres agricoles non exploitées et constituant le Fonds de remise en culture.

(SD-2024-2230)

CM-20240709-735

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13134

Le conseiller Pierre Brabant donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13134 modifiant le Règlement L-6070 régissant la circulation et la sécurité routière sur les chemins publics.



(SD-2024-3361)

CM-20240709-736

**AVIS DE PROPOSITION - PASSAGES PIÉTONNIERS -
APPLICATION DU RÈGLEMENT L-4510**

Le conseiller Paolo Galati dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour étudier la possibilité d'étendre l'application du Règlement L-4510 aux passages piétonniers sur le territoire de la Ville de Laval.

À 22 h 27, la conseillère Sandra El-Helou reprend son siège.

CM-20240709-737

**AVIS DE PROPOSITION - IMPLANTATION - PROGRAMME
GARAGE 529 - VOL DE VÉLO**

La conseillère Louise Lortie dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour assurer la participation de la Ville au programme Garage 529 afin de permettre l'enregistrement volontaire des vélos sur une plateforme en ligne et d'offrir gratuitement aux citoyennes et citoyens les vignettes autocollantes pour identifier le vélo et confirmant l'inscription à Garage 529.

Les discussions sur les points 15.1 et 15.2 sont reportées à une séance ultérieure.

CM-20240709-738

**PROPOSITION ACCEPTÉE - ÉVALUATION - SÉCURITÉ DANS
LES BOISÉS**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Laval est accréditée municipalité amie des aînés depuis 2014;

CONSIDÉRANT QUE selon les données de projection de population, en 2022, le nombre de Lavalloises et Lavallois âgés de 65 ans ou plus s'élevait à 84 867, représentant près d'un cinquième (18,9 %) de la population totale;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Laval à coeur la santé des personnes âgées et souhaite favoriser l'adoption de saines habitudes de vie chez sa population vieillissante;

CONSIDÉRANT QUE la randonnée pédestre et les activités plein air sont des activités favorables à la bonne santé physique et mentale;



CONSIDÉRANT QUE selon l'Organisation mondiale de la Santé, environ un tiers des personnes âgées sont victimes de chutes chaque année;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité est un facteur important pour inciter une population vulnérable à rester actives et à profiter des bienfaits de l'exercice en plein air;

CONSIDÉRANT QUE notre administration a aménagé un sentier basé sur les principes de l'accessibilité universelle pour en faire un sentier accessible et ami des aînés dans le bois de l'Équerre;

CONSIDÉRANT QUE notre administration souhaite poursuivre ses efforts continus pour rendre conviviaux et sécuritaires les déplacements actifs des personnes âgées et que rendre nos bois plus sûrs pourraient bénéficier à l'ensemble de la population lavalloise;

CONSIDÉRANT QU'il est primordial que les secours puissent arriver rapidement en cas d'incident dans nos bois pour assurer la sécurité du plus grand nombre de personne;

CONSIDÉRANT QUE les points de repère ou les bornes de géolocalisation sont des outils pour faciliter l'accès rapide des secours en cas d'urgence dans nos bois;

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour évaluer différentes solutions pour faciliter l'accès des secours dans les bois les plus utilisés, dont la possibilité de baliser ces derniers (définir des secteurs) dans le cadre d'un projet pilote afin qu'il soit plus facile d'identifier où l'on se trouve en cas d'incident.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

(SD-2024-3186)

CM-20240709-739

PROPOSITION AMENDÉE ACCEPTÉE - ENQUÊTE -
PROCESSUS D'ACHAT - VÉHICULES ÉLECTRIQUES

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté un avis de proposition le 10 avril à l'effet de mandater le Bureau du vérificateur général de mener une enquête sur les justificatifs et les informations que détenaient les membres du comité exécutif au moment de faire sa recommandation;

ATTENDU QU'après analyse, le coût de ce mandat est estimé par la vérificatrice générale à au moins 75 000 \$;



ATTENDU QUE les coûts de ce mandat pourraient dépasser le coût d'acquisition du véhicule de décembre 2022 et que les budgets de la ville doivent être bien utilisés;

ATTENDU QUE le mandat de vérification fait de façon planifiée permet notamment d'éviter des coûts supplémentaires;

ATTENDU QUE de cette manière, la Ville pourra bénéficier d'une évaluation plus approfondie sur les processus d'acquisition de véhicules électriques;

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

que le conseil municipal mandate le Bureau de la vérificatrice générale de mener une enquête sur l'ensemble du processus d'achat de véhicules électriques par la Ville de Laval en remplacement de la proposition adoptée à cet effet le 10 avril dernier;

que les résultats soient publiés dans un prochain rapport de la vérificatrice générale dans les meilleurs délais.

Un débat s'engage.

Le conseiller Achille Cifelli propose un amendement à la proposition afin qu'elle se lise comme suit:

«que le conseil municipal mandate le Bureau de la vérificatrice générale de mener une enquête sur le processus d'achat de véhicules électriques par la Ville de Laval, en s'assurant également que l'enquête fera rapport explicitement sur l'achat de véhicule Mach-E et les informations que détenaient les membres du conseil exécutif au moment de faire la recommandation d'achat au conseil municipal en remplacement de la proposition adoptée à cet effet le 10 avril dernier;

que les résultats soient publiés dans le prochain rapport de la vérificatrice générale.»

La proposition d'amendement est appuyée par la conseillère Aglaia Revelakis.

Le débat se poursuit sur la proposition amendée.

M. Stéphane Boyer soulève une question de privilège quant aux allégations tenues par le conseiller David De Cotis sur ses intentions.

M. Stéphane Boyer, maire, propose un 2e amendement afin que le 1er paragraphe se lise comme suit:

«que le conseil municipal mandate le Bureau de la vérificatrice générale de mener une enquête sur le processus d'achat de véhicules électriques par la Ville de Laval, incluant l'achat de véhicule Mach-E et les informations que détenaient les membres du comité exécutif au moment de faire la recommandation d'achat au conseil municipal, en remplacement de la proposition adoptée à cet effet le 10 avril dernier;»



Le conseiller Achille Cifelli accepte l'amendement.

La proposition d'amendement est appuyée par le conseiller Paolo Galati.

Le conseiller Claude Larochelle propose un 3e amendement afin d'enlever le mot «électriques».

La proposition d'amendement est appuyée par la conseillère Louise Lortie.

Le conseiller Yannick Langlois propose un 4e amendement afin que le 2e paragraphe se lise comme suit:

«que les résultats soient publiés dans un prochain rapport de la vérificatrice générale dans les meilleurs délais.»

La proposition d'amendement est appuyée par la conseillère Aline Dib.

À la suite de discussions entre les conseillers, le conseiller Yannick Langlois accepte les amendements.

La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

(SD-2024-3188)

CM-20240709-740

PROLONGATION DE LA SÉANCE

La présidente Cecilia Macedo constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement à 23 h avec une résolution d'ajournement, et ce, conformément à l'article 7 du Règlement numéro L-12968.

Tous les membres présents acceptent de prolonger la séance pour un bloc de 30 minutes.

CM-20240709-741

PROPOSITION ACCEPTÉE - MOIS DE LA SENSIBILISATION - MÉLANOME ET CANCER DE LA PEAU

CONSIDÉRANT qu'il est impératif de rappeler aux communautés à travers le Canada l'importance de se protéger du soleil;

CONSIDÉRANT que la surexposition aux rayons UV est l'une des principales causes des mélanomes et des cancers de la peau autre que le mélanome;



CONSIDÉRANT que le cancer de la peau est le plus fréquent de tous les cancers;

CONSIDÉRANT qu'un Canadien sur six, né dans les années 1990, sera atteint du cancer de la peau au cours de sa vie;

CONSIDÉRANT que de nombreuses personnes s'exposent au soleil sans prendre les mesures de précaution nécessaires et ignorent que tout assombrissement de la couleur de la peau, y compris le bronzage, est signe de dommages causés par les rayons UV;

CONSIDÉRANT que l'auto-examen de la peau devrait être effectué tous les mois, puisque les cancers de la peau sont très faciles à traiter lorsqu'ils sont détectés à un stade précoce;

CONSIDÉRANT que la Fondation Sauve ta peau se consacre à la lutte contre les cancers de la peau autre que le mélanome, le mélanome et le mélanome oculaire par l'entremise d'initiatives nationales d'éducation, de plaidoyer et de sensibilisation;

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

que la Ville de Laval proclame le mois de mai comme étant le Mois de la sensibilisation au mélanome et au cancer de la peau;

de transmettre une copie de la présente résolution à la Fondation Sauve ta peau.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

(SD-2024-3189)

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS

Louise Lortie
abrogation de la résolution en lien avec le point 15.4 – Vérifier auprès de la greffière

David De Cotis
Suivi sur son avis de proposition sur l'affichage dans les parcs de la Ville

Achille Cifelli
Mise à jour du contrat pour les lignes blanches, bollards et balises

Louise Lortie
Projet pilote de la SÉPAQ – respect de la réglementation des feux extérieurs

David De Cotis
Coupure des services de la STL pour les résidences pour personnes



âgées

Aglaia Revelakis

Plainte des aînés du Manoir de Laval – coupure des services de la STL – absence d'avis aux usagers

David De Cotis

Coupure des services de la STL pour les personnes âgées

Aglaia Revelakis

Coupure des services de la STL permanente ou temporaire

David De Cotis

Demande à M. le maire ou à la STL d'informer les citoyens sur les coupures des services

Louise Lortie

Application du règlement – prolongation de la séance

Claude Larochelle

Espace culturelle Montmorency – suivi du projet de la grande bibliothèque – date de dépôt des propositions des entreprises – mandat du Comité pour la langue française – demande à M. le maire de s'engager à assurer un suivi pour éviter un prolongement

À 23 h 30, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil

M. Sylvain Déry, greffier adjoint par intérim substitut